



# **Elaboration d'un Diagnostic social de territoire**

## **Cahier des charges**

# SOMMAIRE

## I- Le diagnostic social de territoire

Définition

Objectif

Le territoire de la CCPVG

## II- Diagnostic social de territoire pour la CCPVG

Enjeux pour le territoire de la CCPVG

Proposition méthodologique

## III- Règlement de consultation

Maître d'ouvrage

Objet et étendue de la consultation

Conditions de la consultation

Prix

Présentation des offres

Sélection et attribution

Renseignements complémentaires

Litiges

# I- Le diagnostic social de territoire

## Définition

Etat des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, culturels, ...

Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future.

Le diagnostic est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès.

## Objectif

- Connaître son territoire, ses forces, ses faiblesses et les opportunités,
- Connaître son public, ses attentes, ses besoins
- Eclairer la décision, orienter ou réorienter les actions de la sphère publique ou associative,
- Instaurer un dialogue entre tous les acteurs.

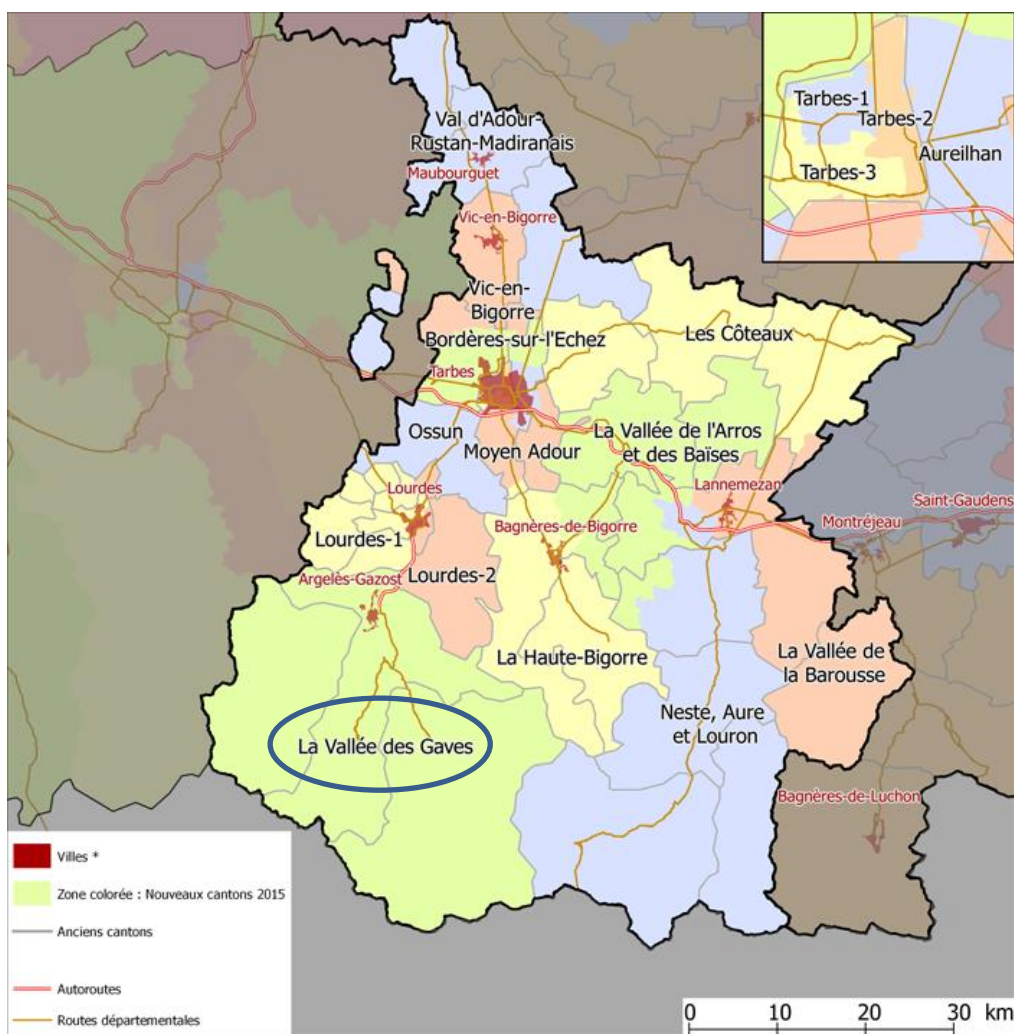
L'objectif est donc d'observer les besoins de l'ensemble de la population d'un territoire. Les thématiques mais également les méthodes de travail sont larges et doivent être adaptées aux besoins du territoire. Des exemples de thématiques : démographie-population, revenus, précarité, emploi, logement, santé... et des exemples de méthodes : données statistiques, points de vue des acteurs (élus, professionnels, associatifs...), récits de vie de personnes.

## Le territoire de la CCPVG



Ce territoire attractif par la beauté de ses paysages et les aménités du cadre de vie est soumis à une forte pression touristique : sports d'hiver (6 stations de ski de moyenne et haute montagne), thermalisme (5 établissements), cirque de Gavarnie, Col du Tourmalet, Vignemale, Pont d'Espagne... Ainsi, avec 38 000 lits touristiques et 2 500 000 nuitées par an, si la population permanente est de 16 000 habitants, la population DGF monte à près de 29 000 habitants.

La population permanente connaît une diminution progressive mesurée mais constante, ainsi qu'un vieillissement. Le territoire peine à attirer et à garder sa jeunesse du fait du contexte économique local. L'emploi en Vallées des Gaves est en effet principalement issu du secteur touristique et est fortement marqué par la saisonnalité qui engendre des contrats précaires et des emplois peu qualifiés.



\* Sont représentées les zones bâties des seuls pôles d'emploi (unités urbaines d'au moins 1500 emplois, hors couronne)

C'est dans ce contexte que la CCPVG, née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, souhaite confier l'élaboration d'un diagnostic social de territoire à un cabinet spécialisé afin de définir les contours de sa compétence d'action sociale d'intérêt communautaire et gestion de maisons de services au public (MSAP, actuellement 1 seule MSAP à Luz-Saint-Sauveur, 1 en projet à Cautejets).

L'animatrice de la MSAP de Luz-Saint-Sauveur ainsi que le DGA de la CCPVG seront les interlocuteurs privilégiés du cabinet et assureront l'interface et la coordination avec les élus et professionnels du territoire.

## **II Diagnostic social de territoire pour la CCPVG**

Les élus membres de la commission sociale de la CCPVG ont proposé la réalisation d'un diagnostic social de territoire au niveau de la CCPVG. L'objectif est d'engager de manière interactive un processus de connaissance et de proposition d'actions, dans le but de définir la répartition des compétences entre l'action sociale communale et celle d'intérêt communautaire. En effet, la réalisation du diagnostic doit permettre de connaître et de créer du lien entre les acteurs de l'action sociale du territoire, et ainsi de construire un réseau autour de ces enjeux. Au fil de sa réalisation, des problématiques sociales et des projets communs pourront émerger, engrangeant par conséquent une dynamique d'action collective en parallèle de l'amélioration de la connaissance du territoire.

### **Enjeux pour le territoire de la CCPVG**

Le diagnostic social sur le territoire de la CCPVG devra permettre :

#### **➤ De recenser les données statistiques existantes auprès des organismes institutionnels**

Ce point implique de s'interroger sur les données statistiques sous deux aspects : d'une part les données collectées par chaque organisme : CAF, pôle emploi, Bureau territorial, MSAP, conseil général, CPAM, les différents CCAS du territoire, le CMP, la Mission Locale, ... mais également les organismes spécifiques au territoire : les associations caritatives, les opticiens mobiles, le CLIC, CDAD 65...qui mettront à disposition l'ensemble de ces informations.

D'autre part, le recensement des données implique de mobiliser et de « faire parler » les données collectées à l'échelle nationale : recensement de la population, données de l'Unedic, fichier SIRENE...

#### **➤ De repérer les différents intervenants sur le territoire de la communauté de communes, leurs activités respectives**

Le diagnostic social territorial sera l'occasion d'établir une photographie exhaustive mais néanmoins dynamique de l'ensemble des intervenants du territoire dans le domaine social et culturel. Il apparaît nécessaire de connaître les activités et domaines d'intervention de chacun. Ce point sera l'occasion de dégager les zones de recouvrement ou au contraire de manque au niveau des actions sociales sur le territoire.

#### **➤ De mettre en place une approche qualitative des problématiques sociales sur le territoire**

Avoir une connaissance chiffrée du territoire est indispensable à l'élaboration d'un diagnostic territorial, cependant, et tout particulièrement sur des thématiques liées au social, il est indispensable d'avoir également une approche qualitative. Cela signifie connaître les perceptions des habitants du territoire sur leur situation et leurs besoins. Cela signifie également de recueillir la parole « experte » des acteurs du territoire.

### ➤ **De connaître les spécificités infra-territoriales de la CCPVG**

Le territoire de la communauté de communes de la CCPVG compte 46 communes, pour environ 16 000 habitants. Ce territoire rural de montagne n'est pas homogène, divisé topographiquement et où se côtoient « petites » et « grosses » communes en termes démographiques, ...autant de catégories de communes qui ont leurs spécificités qui doivent être analysées au regard de ces dernières. Ainsi, pour ce diagnostic il sera sans doute nécessaire de réaliser différents niveaux d'analyse par entités géographiques, soit à l'échelle du territoire communautaire, soit à l'échelle des vallées (vallées de Barèges et Gavarnie, Vallée de Saint-Savin, Vallée d'Argelès-Gazost, Vallée d'Azun), qui peuvent révéler des besoins différenciés en termes de service à la population.

Il ne s'agit pas bien sûr de réaliser une étude spécifique pour chacun de ces secteurs, mais simplement de proposer une lecture des problématiques particulières qu'ils rencontrent. Une attention particulière devra cependant être apportée au secteur de Cauterets où la CCPVG envisage l'ouverture d'une MSAP.

### ➤ **De repérer les besoins sociaux sur le territoire ainsi que les carences en termes de culture-sports-loisirs**

Le diagnostic sera l'occasion de repérer les zones de recouvrement ou au contraire les zones de manque au niveau de l'action sociale territoriale et au niveau des domaines culture-sports-loisirs.

## **Proposition méthodologique**

A partir des objectifs décrits ci-dessus, différentes étapes méthodologiques sont proposées. Celles-ci devront permettre d'améliorer et de synthétiser la connaissance du territoire sur les thématiques suivantes :

- **Démographie-population :**
  - Question de l'autonomie pour les personnes âgées
  - Lien social
  - Famille et petite enfance<sup>1</sup>
  - Enfance et jeunesse

---

<sup>1</sup> Il est à noter que la CCPVG a d'ores et déjà initié l'élaboration d'un diagnostic petite enfance.

- Profil des jeunes
- Profil des enfants
- Profil des familles
- Profil des « locaux »
- Profil des saisonniers (âge, sexe...)
  
- **Revenus, précarité :**
  - Pauvreté
  - Précarité
  - Profil des revenus
  - Profil de la précarité
  - Profil des bénéficiaires du RSA
  - Profil des allocataires MSA
  - Type de contrats saisonniers (durée, rémunération)
  
- **Emploi/insertion :**
  - Profil des activités économiques du territoire
    - Profil des entreprises
  - Emploi
    - Profil des demandeurs d'emploi
    - Activité des résidents
  - Insertion
  - Besoins de formation (employeurs/salariés)
  - Quels dispositifs d'insertion sur le territoire ?
  - Quels liens à l'emploi saisonnier
  
- **Logement, déplacements :**
  - Profil des logements
  - Bilan de l'offre et des logements vacants
  - Logements saisonniers
  - Coût du logement
  - Freins à la mobilité
  
- **Santé :**
  - Handicap
  - Accès aux soins
  - L'offre médicale
  - Les services à domicile

- **Culture, sport et loisirs :**
  - Quelle offre dans ces domaines sur le territoire
  - Quelles attentes de la population

Il est entendu qu'un « focus » sur la **saisonnalité et la pluriactivité**, essentielle sur le territoire de la CCPVG, sera réalisée pour chaque thématique. Une analyse par « saisons » sera également proposée, dans la mesure du possible (notamment pour approcher la différence d'accès aux services entre saison/hors-saison).

L'offre de service du territoire sera diagnostiquée pour chaque thématique.

### ➤ **Rôle du Cabinet**

Ici, la méthode proposée est de constituer une base de données la plus exhaustive possible sur l'ensemble des thématiques citées ci-dessus. Pour cela seront utilisées les bases de données existantes, ainsi que les données chiffrées disponibles auprès des différents organismes intervenants sur le territoire. Le Cabinet en charge du diagnostic devra rendre, à la fin de la mission, une base de données complète, actualisable et exploitable par les services de la communauté de communes.

Différentes missions seront confiées au prestataire :

- Sélection des bases de données et des indicateurs pertinents
- Travail en lien avec le diagnostic du SCOT<sup>2</sup> en approfondissant les résultats, notamment sur la partie saisonnalité. L'AMO aura pour mission de fournir un diagnostic quantitatif le plus précis possible sur la saisonnalité : nombre de saisonniers, volume d'activités, chiffre d'affaire...
- Accompagnement méthodologique global (réalisation des questionnaires, accompagnement sur la mise en place des méthodes d'entretien, réalisation des entretiens).
- Recenser les données statistiques existantes auprès des organismes institutionnels. Repérer les différents intervenants du territoire.
- Recenser les actions et interventions des différents CCAS du territoire
- Constitution d'une base de données qui pourra ensuite être utilisée et mise à jour par les services de la communauté de communes
- Restitution des données sous forme de synthèse (une synthèse par thématique), chacune de ces synthèses comportant des tableaux, des graphiques et des cartes.
- Elaboration et rédaction des fiches actions
- Proposition de définition de l'action sociale d'intérêt communautaire

---

<sup>2</sup> L'élaboration du SCOT démarrera fin 2017



- Le cas échéant (tranche optionnelle), accompagnement à la création et à la labellisation de la MSAP de Cauterets

Le prestataire sera suivi et accompagné tout au long de sa mission par l'animatrice de la MSAP de Luz-Saint-Sauveur ainsi que le DGA de la CCPVG.

### ➤ **20 Entretiens ouverts auprès des élus du territoire**

Des entretiens « ouverts » c'est-à-dire non directifs auprès des élus du territoire seront conduits pour connaître les volontés politiques des élus du territoire dans le domaine social et culturel. Ces entretiens seront également l'occasion de faire émerger les perceptions qu'ont les élus de la situation sociale et culturelle du territoire.

Prévoir 20 entretiens, parmi :

- Les vice-Présidents de la CCPVG, les élus communautaires et les membres de la Commission « Action sociale et cadre de vie »
- Les maires des communes, et éventuellement adjoints à l'action social et à la culture.

### ➤ **20 Entretiens ouverts auprès des professionnels du territoire**

Des entretiens ouverts seront conduits auprès de l'ensemble des professionnels du territoire pour avoir une approche qualitative des questions sociales sur le territoire. Ces entretiens devront être l'occasion de faire émerger les problématiques sociales du territoire, les réponses apportées, mais également les besoins pour lesquels aucune réponse n'existe encore.

Professionnels concernés :

- Techniciens du social et de la culture
- Des professionnels d'autres territoires
  - CCAS
  - UNCCAS ; UDCCAS
  - Autre ?

### ➤ **20 Entretiens ouverts (type récits de vie) auprès d'habitants du territoire (selon différentes catégories : personnes âgées, saisonniers, enfants, adolescents, parent d'une famille monoparentale...)**

Le déroulement de ce type d'entretien permettra de donner la parole aux habitants de la CCPVG sur leurs problématiques quotidiennes, leurs besoins, leurs attentes.

On peut imaginer de rédiger un courrier d'information à distribuer via les bulletins municipaux/sites internet à la population, du lancement du diagnostic social territorial, et de leur éventuelle contribution

- Un des scénarios proposés pour avoir le point de vue de la population serait de « faire les marchés » avec un questionnaire. Cette idée est intéressante mais cela signifie un questionnaire court et plutôt « quantitatif » c'est-à-dire avec des questions simples et des propositions de réponse déjà toute faite. Peut-être faire des questionnaires et ensuite approfondir avec un échantillonnage de personnes pour des entretiens plus poussés type « récits de vie ».

De quelle manière sélectionner les personnes et réaliser des entretiens ? Question du secret professionnel et nécessité d'éviter la stigmatisation.

#### ➤ Newsletters

Il est proposé de réaliser tout au long de la démarche du diagnostic des « newsletters », à intégrer sur le site Internet de la CCPVG. Ces newsletters seront à destination des élus, mais pourraient être aussi pensé comme des notes informatives à destination des habitants.

#### ➤ Formalisation du diagnostic social de territoire sous forme d'un rapport complet

A l'issue du diagnostic, un rapport complet sera rédigé. Celui-ci sera ensuite diffusé aux élus de la communauté de communes, mais également aux professionnels ayant contribué à son élaboration.

#### ➤ Formalisation des fiches actions en fiches opérations détaillées avec notamment les contenus, les moyens et la maîtrise d'ouvrage.

Pour finir, des fiches actions pourront être élaborées et proposées aux élus. Ces fiches actions constitueraient des propositions pour enrichir la réflexion en fonction des besoins qui auront émergés suite au diagnostic.

Ces fiches-actions présenteront détailleront les éléments nécessaires à leur mise en œuvre : maîtrise d'ouvrage (privée, publique : communale, communautaire), localisation, moyens humains et techniques, sources de financements possibles, etc....

#### ➤ Comité technique et comité de pilotage

Le comité de pilotage sera constitué d'élus de la commission action sociale et cadre de vie et de représentants du secteur social et culturel (Département des Hautes-Pyrénées, MCEF, mission locale, CLIC, ADMR...). Il sera présidé par M. LEGRAND, vice-Président en charge de la commission action sociale et cadre de vie.

Le comité de pilotage se réunira pour chaque étape de validation.

Le comité de pilotage lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion nommera en son sein les membres du comité technique, qui sera chargé du suivi de l'étude.

## **III Règlement de consultation**

### **Maître d'ouvrage**

Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)

1, rue de Saint-Orens

65 400 ARGELES-GAZOST

Tel : 05.62.97.55.18

Fax : 05.62.90.39.64

E-mail : courriel@ccpvg.fr

Représenté par son Président, M. Noël PEREIRA DA CUNHA

### **Objet et étendue de la consultation**

#### **Objet (rappel)**

La présente consultation a pour objet l'élaboration d'un diagnostic social de territoire, dans le but de définir les contours de la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire et gestion de maisons de services au public.

#### **Procédure**

Procédure adaptée : article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### **Décomposition en tranches et lots**

Le marché est composé d'un lot unique et d'une tranche optionnelle (cf page 9).

#### **Lieu d'exécution**

Territoire de la CCPVG

### **Conditions de la consultation**

#### **Durée du marché – Délais d'exécution**

Le délai d'exécution du marché est de 8 mois maximum à réception de la notification.

La date prévisionnelle de démarrage de l'étude est fixée à début 2018.

### Variantes et options

Sans objet.

### Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Prix**

Les prix du marché sont ceux figurant sur la proposition technique et financière.

Ils sont fixes et non révisables.

### **Présentation des offres**

#### Adresse et délai de remise des offres

Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)

1, rue de Saint-Orens

65 400 ARGELES-GAZOST

Mention à indiquer sur l'enveloppe « Offre pour l'élaboration du diagnostic social de territoire – Ne pas ouvrir », en précisant la dénomination et l'adresse du candidat.

**La date limite de réception des offres est fixée au : 27 octobre 2017 à 17h00.**

#### Pièces à fournir

- lettre de candidature : formulaire DC1
- déclaration du candidat : formulaire DC2
- présent cahier des charges dûment daté et signé
- ***proposition technique et financière*** : le candidat indiquera ses références pour des études similaires et démontrera sa bonne connaissance des problématiques sociales propres aux territoires ruraux. Il devra mettre en avant ses capacités d'analyse territoriale et son savoir-faire pour créer les conditions propices à l'implication forte des élus et des acteurs locaux dans la construction d'un diagnostic partagé. Il proposera une démarche méthodologique, un planning prévisionnel et un montant HT et TTC pour la tranche ferme et un autre pour la tranche optionnelle. Le devis détaillera les prix unitaires et le quantitatif prévisionnel pour les journées de terrain et les réunions.

### **Sélection et attribution**

Les critères retenus par la maîtrise d'ouvrage pour apprécier puis sélectionner les candidatures seront les suivants :

- proposition financière : 40%
- proposition technique : 60%

### Phase de négociation

L'attention des concurrents est attirée sur le fait qu'une négociation pourra être engagée avec les trois premiers candidats les mieux classés en vue de leur faire préciser ou modifier leur offre.

Le maître d'ouvrage comparera alors les résultats obtenus lors de cette phase de négociation et déterminera l'offre la mieux-disante.

### **Renseignements complémentaires**

La personne en charge du dossier, habilitée à donner les renseignements d'ordre technique ou administratif : M. HAMON Frédéric, DGA de la CCPVG, tél : 05 82 68 00 11, f.hamon@ccpvg.fr

### **Litiges**

Tout litige provenant d'un manquement de l'une des parties fera l'objet d'une négociation entre les parties afin de trouver une solution amiable.

En cas d'échec, la juridiction compétente sera le Tribunal Administratif de Pau.

*Dressé par la CCPVG*

*à Argelès-Gazost.*

Le responsable du marché

La Présidente

*Lu et accepté dans sa totalité*

*par le titulaire*

*à le*

*signature et cachet du titulaire.*